

Informations importantes sur les modifications des mesures Covid-19 dans le cadre des activités sportives

Rappel des règles pour le sport selon l'ordonnance Covid-19, état au 20 décembre 2021

2 G	Accès aux personnes vaccinées ou guéries – port du masque obligatoire
2 G+	Accès aux personnes vaccinées ou guéries au cours des quatre derniers mois ou aux personnes vaccinées ou guéries, titulaires d'un test avec résultat négatif (<i>test rapide antigénique <24heures ; test PCR <72 heures</i>) – port du masque recommandé

ZONE 2G – Championnat lausannois, tournois internes CCLO, entraînements

Pour le championnat lausannois, les matches des vétérans, des MDA, les entraînements de la section juniors, des fauteuils roulants et pour tous les entraînements libres, l'**association lausannoise de curling (ALC)** a pris la décision d'autoriser l'accès aux personnes titulaires d'un **certificat Covid**, selon la méthode «**2G**», soit uniquement pour les personnes vaccinées ou guéries.

Sur décision du Conseil Fédéral, l'**obligation de porter un masque** dans le club-house, aux vestiaires et sur la glace, est à nouveau en vigueur, sauf lors de la consommation à la buvette en position assise.

Le plan de protection et la traçabilité des personnes qui fréquentent la halle restent de la responsabilité de l'ALC sauf lors des **entraînements libres** durant lesquels chaque personne est dans l'**obligation de s'inscrire** sur la liste mise à disposition à l'entrée du club-house.

Ces mesures sont également valables pour toutes les **séances d'initiations** et pour l'**école de curling**.

Matches de SWISSCURLING

Selon les décisions du Conseil Fédéral et les recommandations complémentaires de Swiss Olympic et de l'OFSP :

Swisscurling – Ligues A et B de la relève (*jusqu'à la fin du tour préliminaire le 6 février 2022*)

- Moins de 16ans, avec port du masque obligatoire
- 16 ans et plus, 3G avec port du masque obligatoire (*vaccination, guérison ou test négatif*)

Swisscurling – Ligue C de la relève (*jusqu'à la fin du tour préliminaire le 13 février 2022*)

- Moins de 16ans, avec port du masque obligatoire
- 16 ans et plus, 2G avec port du masque obligatoire

Concernant le **tournoi Riviera** et le **tournoi international des vétérans**, c'est l'organisateur du tournoi qui choisit la règle applicable (**2G ou 2G+**) et qui est responsable du contrôle en établissant une liste avec les coordonnées de contact de toutes les personnes (joueurs, entraîneurs, parents, bénévoles & spectateurs) qui accèdent à la Halle.

Pour toutes autres règles ou mesures de protection, il faut se référer au règlement Covid-19 de l'ALC ainsi qu'aux recommandations de l'Office fédéral du sport (OFSP), de Swiss Olympic et de la Ville de Lausanne.

Durant les matches du championnat lausannois, l'ALC mettra à disposition des masques de protection.